Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID: 056-255613416-20220414-918_03_2022_2-DE



Délibération du Comité syndical N° 918-03-22

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Nombre de membres

Présents: 11 Absents: 2

en exercice:

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à la salle de l'Evel – A Evellys- Remugol sur convocation de son Président Claude VIET

<u>Etaient présents</u>:, GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, JARNIGON Michel, LE BOUEDEC Joseph, LE CORF Henri, LE BRETON Bernard, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, ROBIN Guénaël, ROLLAND Benoit, VIET Claude,

LEMEE Yves, MOREL Martine

Etait excusé: Daniel AUDO

Secrétaire de séance : Laurent GANIVET

Date des convocations: 17 mars 2022

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le Président propose de délibérer sur le compte-rendu de la séance du 23 mars 2022.

⇒Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 23 mars 2022.

Fait à Pontivy, Le 4 avril 2022 Le Président, Claude VIET

